



ANNE-MARIE
LUCIANI

MILITANTE, MÊME SI...

P6

DROITS VOISINS ET GAFA: TRIBUNE P2&3

1,60€



LIVRES
**MICHÈLE COROTTI
ET PHILIPPE PERETTI**
P20

ÉDITO P5 • THÉÂTRE ALIBI P8 •
ANNONCES LÉGALES P11 • SOCIAL P 22 •
SEMAINE CORSE P24 • SORTIR P25
OPINION P26 • DETTI È FATTI P27



DROITS D'AUTEUR

GAFA...

NE PAS POUSSER LE BOUCHON TROP LOIN

Faciliter l'accès à une infinité de contenus (textes, images, photos, vidéos, musique) et d'informations est en soi une excellente chose. Ce qui l'est moins, c'est ce sentiment -qui va croissant chez nombre de ses utilisateurs- qu'Internet est un vaste open-bar. Le discours «*si c'est sur le net, c'est que c'est public, donc c'est à tout le monde, donc personne en particulier ne peut revendiquer de droits dessus*» est désormais une antienne connue, volontiers poussée sur l'air de «liberté chériiiii». On en oublierait presque que si le bar est gratuit, la philanthropie n'étant pas vraiment la marque cardinale de ce siècle -pas plus que des précédents, du reste- c'est peut-être pour mieux vendre autre chose au prix fort et que de surcroît, il y a gros à parier ni le barman ni le brasseur ni le livreur de boissons n'ont signé pour être bénévoles.

En septembre 2016, Bruxelles entreprenait donc de mettre en œuvre une réforme afin d'adapter la législation européenne sur le droit d'auteur pensée en 2001, avant l'expansion du numérique. Avec pour objectif affiché de parvenir à une meilleure répartition de la valeur générée entre les différents acteurs d'Internet, à savoir d'une part les créateurs de contenus (musique, vidéo, photos, articles) et d'autre part les géants du web, aussi désignés par l'acronyme Gafa, qui diffusent ces contenus. Âprement débattue et combattue par les Gafa depuis bientôt trois ans, la «directive droits d'auteur» prévoit deux articles essentiels qui ont pour effet de faire pleurer misère aux responsables des grandes plateformes. Lorsqu'elle ne les fait pas hurler au meurtre : c'est qu'en tentant ainsi de les prendre à la gorge, c'est la fameuse «liberté chériiiii» qu'on assassine. On s'étonne presque qu'aucun d'eux n'ait diffusé des messages avertissant que chaque fois qu'un centime de droit d'auteur serait versé, trois adorables chatons et un chiot tout mignon seraient aussitôt suppliciés puis noyés quelque part dans le monde. Si Eric Leandri, patron de Qwant, concurrent européen de Google, s'est pour sa part positionné en faveur de la «directive droits d'auteur», certains eurodéputés, avec en tête Julia Reda, députée allemande membre du Parti pirate, ont également jugé qu'elle relevait du liberticide caractérisé. Il faut croire, alors, qu'être ennemi déclaré des libertés consiste à avoir la prétention de vivre de son travail.

Ainsi, l'article 13 vise à obliger les grandes plateformes à s'assurer qu'aucun contenu qu'elles diffusent ne viole le droit d'auteur des artistes, qu'elles devront en outre mieux rémunérer. L'article 11, lui, a pour but d'instaurer un «droit voisin» au droit d'auteur pour les éditeurs de presse, en établissant des accords de licence entre grandes plateformes et médias. Car pour l'heure, certains des Gafa peuvent référencer, diffuser des articles et photos de presse mais aussi créer des produits autour et engranger des recettes publicitaires considérables, sans que les éditeurs perçoivent quoi que ce soit en retour. Le «droit voisin» doit donc permettre aux médias de se faire rémunérer lors de la réutilisation en ligne de leur production. Il est à noter, cela dit, que le partage entre internautes d'hyperliens, les «mots isolés» pour les décrire ou «les très courts extraits» d'articles, qui apparaissent sur les moteurs de recherche, agrégateurs d'informations ou réseaux sociaux, ne seront pas concernés par cette contrainte. Par ailleurs, les modalités exactes d'application de la directive seront laissées à l'appréciation de chaque État-membre de l'Union européenne.

En février dernier, 16 des 25 eurodéputés de la Commission affaires juridiques du Parlement européen ont adopté le texte de la directive. Reste à passer l'étape du vote par le Parlement européen, en séance plénière, annoncé pour ce 26 mars. ■ Elisabeth MILLELIRI



Défendre les internautes, c'est leur donner accès à une information libre et diversifiée

Le parlement européen se réunit fin mars pour le vote final de la directive droit d'auteur. Un texte âprement discuté depuis bientôt trois ans qui doit enfin permettre aux medias et aux artistes de percevoir une part des revenus générés sur le net par leurs productions. Jusqu'à présent, ce sont les géants américains du web qui captent l'essentiel des profits. L'enjeu est majeur pour la presse, les artistes, la démocratie et la culture. Et l'objet d'une incroyable bataille menée par les grandes plateformes.

Depuis des mois, la menace est relayée sur tous les réseaux sociaux : si la directive européenne sur le droit d'auteur était adoptée, c'en serait fini de la liberté de l'internet. Les internautes n'auraient plus accès à la gratuité des services. La création, l'information seraient étouffées pour laisser place à la censure. Nous perdrons ce qui a pris une place centrale dans nos vies: un internet libre et d'une richesse illimitée. Perspective terrifiante... Relayée par des dizaines de milliers de sites, une pétition au titre comminatoire « Sauvez internet » circule. Qui ne se battrait pas pour une telle cause? Et pourtant, force est de constater que toutes ces affirmations péremptoires relèvent de l'une des plus intenses campagnes de désinformation jamais organisée. Les internautes devront-ils désormais payer pour accéder à Internet et échanger des fichiers ? Non. La directive le dit clairement. Seules les plateformes qui engrangent des revenus conséquents devront rémunérer medias, artistes et auteurs. Vont-elles être ruinées au point de ne plus pouvoir opérer ? Loin de là : grâce à leur position ultra dominante, les deux plus grandes plateformes américaines siphonnent aujourd'hui près de 80% des revenus publicitaires sur Internet. Des dizaines de milliards de dollars par an. Payer quelques centaines de millions aux producteurs de contenus ne signera pas leur arrêt de mort, pas plus que d'acquitter un minimum d'impôts en Europe. C'est d'ailleurs ce que font toutes les autres entreprises qui distribuent des contenus : elles paient ceux qui les produisent. Autre fake news colportée par les lobbys, la directive engendrerait la censure. Un comble quand on sait que des journalistes ont payé de leur vie leur combat contre la censure. Si des articles, ou des chansons disparaissent du web, se sera le seul choix des grandes plateformes. Aujourd'hui elles menacent clairement les medias et les artistes de le faire. Et ce pour une seule et unique raison : elles ne veulent pas les rémunérer. La menace n'est pas théorique. Par le passé, un grand moteur de recherche a brièvement « déréférencé » les medias d'un pays européen qui réclamaient leur dû. Ils ont dû capituler pour continuer à exister sur Internet. Plus récemment Wikipedia Italie a fermé à la veille d'un vote du parlement européen sur la directive en septembre dernier pour « montrer » aux internautes à quoi ressemblerait le monde né de la directive. Intimidation étrange : Wikipedia n'est pas concerné par le texte de l'UE. C'est précisément pour éviter de tels scénarios que les États de l'UE s'unissent. Il va être plus compliqué pour les géants du net de déréférencer les medias de quelque 500 millions d'Européens. L'UE est un marché dont ils ne peuvent pas se passer. Il existe un vrai risque de censure : celui qui naitrait d'un monde sans la directive. Où toutes les recettes continueraient à aller aux plateformes, privant petit à petit les medias de tout moyen de subsistance. Ce monde existe déjà : des dizaines de journaux ont mis la clé sous la porte. Et la démocratie est clairement menacée. Oui l'internaute a besoin d'une presse pluraliste et libre. Oui il a besoin d'être protégé contre les fake news, les tentatives d'instrumentalisation de l'opinion, la propagande des États, des lobbys économiques et des trolls. Oui enfin il a besoin d'une démocratie vivante. Mais pour cela, il faut des médias indépendants et critiques qui puissent vivre de leur travail. L'adoption de cette directive est une question de vie ou de mort pour les medias et de survie pour beaucoup d'artistes et d'auteurs. C'est aussi une question de survie pour un internet riche et diversifié, où l'information et la culture ont toute leur place. ■



À l'heure où nous mettons sous presse, environ 70 titres membres de l'Alliance de la presse d'information générale sont co-signataires de cette tribune qui rassemble également 280 signataires à travers l'Europe.



CONTEMPORAINS & ATYPIQUES
300 MODÈLES
TROUVEZ LE VOTRE

CONFIGUREZ VOTRE PISCINE EN LIGNE

www.corsepiscine.com
06 43 73 07 40

SERA PRÉSENT AU 15th
SALON de la MAISON
AJACCIO 15 - 17 MARS 2019
BASTIA 12 - 14 AVRIL 2019

SEDDA SEDDA, avenue Sampiero Corso
RT11, 20600 Bastia - 04.95.54.34.00

LA SEDDA FAIT SALON

SEDDA **RHD - GMS - BOUL.PAT.**
27 & 28 MARS 2019 À BASTIA

- 90 EXPOSANTS
- DÉMONSTRATIONS & COACHING
- CHEFS LOCAUX PRESTIGIEUX
- CHEFS MOF & ÉTOILÉS

Visual Freepik BROMAT TAG

La SEDDA invite les professionnels de l'alimentaire à son salon, à la plage de l'Arinella à Bastia / merc. 27 mars : 9h-18h - jeu. 28 mars : 9h-16h

SOMMAIRE

CULTURE **THÉÂTRE ALIBI**

P6

INTERVIEW **MILITANTE, MÊME SI...**

P8



ANNONCES LÉGALES

P11

LIVRES **MICHÈLE COROTTI ET PHILIPPE PERETTI**

P20

SOCIAL **L'ÂGE DE LA RETRAITE EN EUROPE**

P22

SEMAINE CORSE

P24

SORTIR

P25

OPINION

P26

DETTI È FATTI

P27

 <https://www.facebook.com/ICN.Informateur.Corse.Nouvelle>
 <https://twitter.com/IcnActu>


SI SCIAPPA TUTTU

Era u diciottesimu sabbatu di mubilisazioni pà i «Ghjilecchi gialli». Puru s'è a mubilisazioni in tarmini numerichi ùn hè più a listessa di pettu à quattru mesi fà, a zerga ferma sempri forti in carrughju. È si pò capiscia, vistu chì i rivendicazioni maiò di ssu movimentu populari ùn sò ancu à sbuccà, cù un governu chì ùn pari mancu appena prontu à cappià. Ma, à tempu ch'ella cresci a scuntintezza di quilli chì manifesteghjani sempri, i viulenzi toccani un nivellu di più in più altu. Aldilà di i danni fisichi, i più gravi, pà manifestanti tocchi d'una manera gravi ind'a so carri, ma ancu pà forzi di l'ordini trapassati, sò quilli matiriali chì impegghjuriscini dinò. Nienti chì nant'à i Champs Elysées, sò tanti è tanti magazeni è vitrini, ma dinò ristrutturanti chì sò stati sciappati à pitrati è altri mezi di distruzioni, senza cuntà calchi chjoscu à ghjurnali brusgiatu. Mittendu da cantu l'attu XVIII di a mubilisazioni, a Federazioni Francesi di l'Assicuranza (FFA) hà fattu sapè chì 10000 dichjarazioni di sinistri sò stati censati dopu à i 17 primi manifestazioni, pà un tutali di 170 milioni d'auri di disugasti. Piombu ! Bella sicura, ci voli à fà a sfarenza trà i donni è l'omi chì falani in carrughju senza spiritu brutali, pà campà megliu, è i veri rispunsibili di ssi danni : i «sciappa tuttu». Ghjenti fendu parti, o micca, di gruppi viulenti, chì, pà un sì o pà un innò, si ficciani in parechji curteghji pà «metta a puzza». S'ella hè difficiuli, ind'u focu di l'azzioni, podassi, di spiccà «i bravi» è «i gattivi», u fattu si stà chì sò ssi parsoni chì cacciani u so carattaru «sputicu» à una lotta pà una vita più degna. Incapaci di cuntrullà a situazione, u prifettu di pulizza di Parighji Michel Delpuech (anzianu prifettu di Corsica, tè !) hè statu smessu di i so funzioni. S'ellu s'amenta l'interdizioni di manifestazioni inde certi lochi da a parti di u governu, sarà pà daveru a suluzioni a più adattata pà falla finita cù ssi fiuri d'una cità di Parighji sfigurata ogni sabbatu appena di più ? Unu di i paesi i più putenti d'Auropa ùn ci la farà à fà u «spazza spazza», mentre ch'ellu c'hè sempri riisciutu in altri circustanzi quand'ellu si trattava di a Corsica ? L'avvena a ci dicierà, o micca... ■ **Santu CASANOVA**

ICN INFORMATEUR CORSE NOUVELLE ©

CorsicaPress Éditions SAS*

Immeuble Marevista, 12, Quai des Martyrs, 20200 Bastia Tél. 04 95 32 89 95 & 04 95 32 89 90

Directeur de la publication – Rédacteur en chef: Paul Aurelli (04 95 32 89 95)

journal@icn-presse.corsica

BUREAU DE BASTIA 1, Rue Miot (2^e étage), 20200 BASTIA

Tél. 04 95 32 04 40 Annonces légales Tél. 04 95 32 89 92

BUREAU D'AJACCIO – RÉDACTION 21, Cours Napoléon – BP 30059 20176 AJACCIO Cedex 1

Tél. 09 67 48 71 56 – 04 95 32 89 95

RÉDACTION

• Elisabeth Milleliri • informateur.corse@orange.fr• 1^{er} secrétaire de rédaction (Bastia) P. Muzzarelli

• Secrétaire de rédaction (Ajaccio) Eric Patris

*Société locataire-gérante des titres et marques – Principaux associés: PA, PG, JFA, GA, PLO.

IMPRIMERIE AZ Diffusion 20600 Bastia

Dépôt légal Bastia CPPAP 0319 | 88773 • ISSN 2114 009

Membre du SPHR • Fondateur Louis Rioni •

THÉÂTRE ALIBI

LE RETOUR DE DON JUAN... ET DU BESOIN D'ITINÉRANCE



D'après photos Christiane Robin et DR

Fondateurs et co-directeur de la compagnie Théâtre Alibi, Catherine Graziani et François Bergoin ont toujours été partants pour aller là où on ne les attendait pas.

Si, il y a 10 ans, ils ont dû se défaire de leur Fabrique de théâtre ambulante, leur besoin d'aller au plus près du public n'a fait que se mettre en sommeil.

Il revient sur le devant de la scène, à l'occasion de la deuxième saison de leurs Escales de mémoire, projet destiné aux habitants des quartiers prioritaires de Bastia.

Par Elisabeth MILLELIRI

En 1999, la compagnie Théâtre Alibi créait, autour du Roberto Zucco de Bernard-Marie Koltès, un spectacle réunissant des habitants des quartiers sud de Bastia – dont beaucoup n'avaient alors aucune expérience théâtrale – et des actrices et acteurs professionnels. Un projet qu'il est souvent convenu de qualifier de «culturel et social». Mais les fondateurs et co-directeurs de la compagnie, Catherine Graziani et François Bergoin, n'en tiennent guère pour les expressions convenues. Défenseurs d'un théâtre «*en prise avec son temps, frondeur, critique*», ils ont toujours refusé de contribuer à entretenir l'idée qu'il ne serait «*qu'un art tourné vers son passé, un rite snob s'adressant d'abord aux nantis*». En faire un vecteur de lien, plus encore que social, humain, aller là où on ne les attendait pas forcément, transmettre, c'est pour eux une question d'engagement politique ou plutôt «*poétique*»: «*être artistes, c'est ça, pour nous, disent-ils.*

C'est une évidence, une obligation, un besoin d'aller au devant des gens et surtout de ceux qui croient, ou à qui on a fait croire, qu'on peut vivre sans poésie». Avec ce spectacle, la compagnie a donné plus de 100 représentations durant deux saisons, sous un grand chapiteau qui, durant 10 ans, lui a permis de faire tourner ses créations ou d'accueillir d'autres artistes dans toute l'île, à commencer par les – nombreuses – communes qui ne sont pas dotées d'une salle de spectacle ou d'un centre culturel. Cette aventure-là s'arrête en 2009, faute de moyens suffisants, après que la compagnie ait vainement tenté de faire valoir auprès de la majorité territoriale de l'époque l'intérêt d'un tel équipement, non pas seulement pour leur compagnie mais pour une meilleure diffusion de la création artistique en Corse. Le chapiteau a été repris en 2010 par la commune d'Anglet, à laquelle il a permis notamment d'assurer la continuité de sa programmation culturelle, le temps de réaliser une nouvelle salle

«Faire que des gens différents, qui ne se seraient peut-être jamais connus, se rencontrent, s'acceptent, et partent du principe que chacun étant qui il est, on est là tous ensemble pour faire avancer le bateau, c'est aussi ça, faire de la politique!»

de spectacles. Rebaptisé le chapiteau de Baroja, il a récemment été acquis par la commune de Saint-Jean-de-Luz pour pallier la fermeture de son auditorium Ravel, certains élus regrettant que l'Agglomération du Pays Basque ne s'en soit pas portée acquéreuse, ce qui aurait permis son utilisation par d'autres communes.

Catherine Graziani et François Bergoin, eux, ont poursuivi leur travail, mais de façon plus sédentaire, dans leur Fabrique de théâtre de la rue Notre-Dame, à Bastia. Sans pour autant perdre de vue cette notion essentielle du partage, de l'art pour tous. C'est ainsi qu'en septembre 2017, ils ont lancé la première édition de Escapes de théâtre, un projet financé, dans le cadre du Contrat de Ville, par la Ville de Bastia et par l'État (via le Commissariat Général à l'Égalité des Territoires), avec le soutien de la Collectivité de Corse. S'adressant aux habitants des quartiers prioritaires de Bastia, il offre la possibilité à ceux qui le désirent de s'initier gratuitement au théâtre et de découvrir ses réalités au travers de la préparation d'un spectacle, dans des conditions rigoureuses : si les deux responsables de la compagnie sont les premiers à rappeler que le terme de «jouer», pour un comédien amateur ou professionnel, doit s'entendre aussi dans une acception de ludisme, de plaisir, ils ne sont pas des GO. «C'est un vrai engagement de participer à ces ateliers durant plusieurs mois, à raison de 6 heures par semaine, et d'appréhender certaines techniques de la scène, se confronter au travail sur les émotions, aborder des notions de respect du partenaire, du groupe, des consignes...» soulignent-ils. À l'issue de la première saison, 10 participants [8 femmes et 2 hommes] se sont produits dans *Une épine sous la selle*, un collage de textes de Koltès. Cette deuxième saison, avec 13 élèves [12 femmes et un homme], dont certains ont pris part à la première escale [l'une d'elles a même été, voilà 20 ans, de l'aventure *Roberto Zucco*] et d'autres sont des nouveaux venus, il a été décidé de monter une pièce dans son intégralité. Le choix des metteurs en scène s'est porté sur *Don Juan revient de la guerre*, de Ödön Von Orvath. Écrite en 1936, pour 35 rôles féminins et un rôle masculin, la pièce met en scène un Don Juan fatigué et malade au retour de la guerre de 1914-1918, en quête d'une fiancée idéalisée qu'il cherche dans chaque femme rencontrée. «Le texte était adapté à la composition du groupe, permettant aux femmes d'incarner chacune deux personnages. Par ailleurs, il évoque des thèmes qui sont encore d'actualité, avec un monde où il reste peu d'espoir, une société bouleversée. Mais ce n'est pourtant pas une œuvre glauque, plutôt une tragi-comédie, avec une écriture vive, efficace, du vrai théâtre, immédiat, et qui peut être vu en famille. On a d'abord beaucoup travaillé autour d'une table, pour amener chacune et chacun à trouver les grandes lignes de ses ou son personnages. Tout le monde a donc fourni énormément de travail, notamment l'interprète masculin qui a 30 ans et dont c'est la première expérience au théâtre alors qu'il en rêvait depuis qu'il est enfant». L'autre défi a consisté à préparer les participants à jouer dans un espace scénique central, avec du public de part et d'autre. Au fil des mois, une équipe s'est soudée. «C'est aussi le but : rassembler des gens qui vivent peut-être dans le même quartier mais ne faisaient jusqu'alors que se croiser. À présent, certains ont créé des liens, s'appellent et se voient en dehors des heures passées avec nous, pour travailler une scène ensemble, mais aussi pour faire des sorties. Faire que des gens différents, qui ne se seraient peut-être jamais connus, se rencontrent, s'acceptent, et partent du principe que chacun étant qui il est, on est là tous ensemble pour faire avancer le bateau, c'est aussi ça, faire de la politique!»

De ces mois de travail en commun résultera, aussi, un film de De

Gaule Eid. «Nous voulions garder une trace de cette aventure théâtrale et humaine. Nous l'avons donc contacté. Au début, il pensait à un documentaire d'une vingtaine de minutes. À présent, il envisage un film de plus d'une heure qu'il aimerait voir diffuser en salles. Il n'a pas du tout cherché à faire une sorte de making-of de la pièce, mais bien plutôt à montrer ce qui s'est passé, ce que ça a pu changer dans la vie des gens, et d'envisager l'après, ce sur quoi ça peut déboucher.»

Les représentations de ce *Don Juan revient de la guerre* seront données à l'intérieur d'une tente militaire permettant d'accueillir une quarantaine de spectateurs. D'une part parce que le thème de la pièce s'y prêtait... et parce que Catherine Graziani et François Bergoin, même 10 ans après, ont de la suite dans les idées. Et n'ont pas renoncé à aller «au plus près des différents territoires : on trépigait un peu ; même si nous sommes ravis d'accueillir les spectateurs à la Fabrique, on s'est toujours dit que notre métier ne pouvait pas se résumer à attendre le public. On a toujours cette envie d'aller à la rencontre de ceux qui ont peu l'occasion d'assister à un spectacle». À défaut d'un grand chapiteau, la tente militaire s'avère une alternative intéressante : «Plus rapide à installer, sans qu'il soit besoin pour cela d'une grosse équipe, on peut donc jouer plus vite, prévoir deux représentations par jour et à un coût moindre. Un équipement que nous allons décorer, agrémenter, et qui ne serait pas seulement pour nous, mais pour d'autres compagnies. La Collectivité de Corse est prête à nous épauler, d'autant que Josépha Giacometti, conseillère exécutive en charge de la culture a clairement affiché une volonté de faire que la culture aille au plus près des gens. Nous espérons cela dit que l'État suivra, lui aussi. Nous avons du reste demandé à obtenir une labellisation nationale, puisque les représentants du ministère de la Culture que nous avons pu rencontrer ou recevoir nous complimentent régulièrement sur notre travail...» ■



Représentations : les 29 et 30 mars, 21h au boulodrome de Lupino.
Le 6 avril, 21h et le 7 avril, 17h, à la Fabrique de théâtre.
D'autres représentations sont envisagées pour la saison prochaine.
Rens : 04 95 30 01 65 / 06 88 55 10 36 & www.theatrealibi.com

ANNE-MARIE LUCIANI

MILITANTE, MÊME SI...



Malgré la loi sur la parité, il y a encore beaucoup à dire -et plus encore à faire- pour que les femmes prennent toute leur place en politique.

Anne-Marie Luciani a pu le vérifier, sans perdre pour autant l'envie de s'engager, militer.

Elle a rejoint Génération.s et sera candidate aux élections européennes sur la liste de Benoit Hamon.

Propos recueillis par Joëlle ORABONA

Vous avez grandi dans un milieu plutôt urbain, loin de la Corse...

Oui, mes parents étant fonctionnaires, jusqu'à l'âge de 13 ans, j'ai vécu sur le continent, dans les Hauts de Seine. Mon père était Sartenais et ma mère du Niolu, elle avait d'ailleurs toujours le dessus quant au choix des vacances estivales n'accordant qu'une journée à mon grand-père paternel qui était berger. Puis, quittant une banlieue parisienne, mes parents ont fait construire une maison dans le Cap Corse, en plein maquis, avec pour seule proximité immédiate une rivière qui parfois me faisait peur...

Diriez-vous que votre environnement familial a contribué à éveiller votre intérêt pour la politique?

Les échanges étaient compliqués... Mon père était gaulliste et ma mère rejoignait les radicaux de gauche. Son père, élu maire pendant quelques années sur la commune de Calacuccia, était un fervent défenseur du parti radical. Petite, j'avais des difficultés à trouver mon chemin à travers les polémiques familiales... Les choses ont changé lorsque mes parents ont décidé de rentrer en Corse. Leur intérêt s'est porté sur les sujets politiques insulaires et leurs turbulences. Détournés du combat national, et concentrés sur leur terre, assez conservateurs, ils vivaient assez mal ce qui se passait sur l'île.

«Les femmes subissent toujours un regard très condescendant de la part des hommes. Le regard de la femme en politique est différent et pas toujours reconnu.»

Quelques années après votre retour en Corse, vous en repartiez, pour quelques années...

Les langues étaient les seules matières dans lesquelles j'étais bonne. Après mes années passées au lycée Marbeuf de Bastia, je suis partie à Aix-en-Provence, puis à Paris en maîtrise à la Sorbonne. J'ai été également normalienne, et ai suivi une formation de prof d'anglais dans une école privée, toujours à Paris. C'est à cette époque que j'ai rencontré mon futur mari, qui voulait rentrer en Corse. À ce moment-là, je n'avais aucune chance de trouver un poste d'institutrice, j'ai dû démissionner de l'Education nationale, mais j'ai pu faire des remplacements de professeurs d'anglais dans le privé.

De quelle façon et à quel moment s'est éveillée votre conscience politique ?

Le vrai déclic a été l'arrivée de François Mitterrand au pouvoir, c'est là qu'est né mon idéal de gauche. Mais mon véritable engagement date du Manifeste des femmes pour la vie, puis de l'initiative de former, en vue des élections territoriales, une liste de 51 femmes qui défiaient l'intolérance, le machisme, et l'injustice sur toute la Corse. La parité n'existait pas encore, et le résultat de cette union, toutes étiquettes confondues, en a surpris plus d'un. Après cette expérience, j'ai rejoint Simon Renucci pour les élections municipales de 2001, et je pense que nous avons gagné grâce à une coalition de partis de gauche. Dans ce mandat, beaucoup de réalisations, avec de nouvelles impulsions au niveau culturel, comme par exemple la création de médiathèques sur la ville d'Ajaccio.

En revanche, le deuxième mandat municipal de Simon Renucci, de 2008 à 2014, a été plus compliqué...

À cette période, un régime totalitaire s'installe, et le budget culturel se voit aussi réduit que mes responsabilités. Après une éviction en 2012 et un poste fantôme, je démissionne en 2013 et m'attelle à l'organisation d'une nouvelle équipe afin d'être en tête de liste pour les futures élections. Je ne suis pas revancharde, mais après tout ce que j'avais subi, je voulais garder la tête haute et proposer ces nouvelles orientations pour la cité impériale. Ensuite, en 2015, j'ai été en deuxième position sur la liste de François Casasoprana, mais je n'étais plus dans mes propres idées. Ça a peut-être été une élection de trop pour la gauche, avec une descente aux enfers, puisque le maire actuel a gagné avec plus de 4000 voix d'avance, alors que le différentiel aux précédentes élections n'était que de 400 voix...

Vous n'abandonnez pas pour autant la politique.

Effectivement, en 2015 j'ai rejoint Paul Giacobbi pour les territoriales, avec une liste plus hétérogène... où là encore je ne me suis pas forcément retrouvée. Les directives arrivaient «par le haut» j'ai tout de même défendu mes idées, mais avec peu de libertés. Ça s'est encore soldé par un échec, pour de multiples raisons... Il faut également souligner que le parti nationaliste avait, en face, su séduire davantage d'électeurs !

Comment jugez-vous la place de la femme en politique ?

Il y a encore un vrai machisme politique, pas seulement en Corse, dans le bassin méditerranéen c'est criant, et en discutant avec d'autres femmes engagées en France, même avec la parité, nous n'en sommes qu'aux prémices. Les femmes subissent toujours un regard très condescendant de la part des hommes. Le regard de la femme en politique est différent et pas toujours reconnu.

Vous n'en continuez pas moins à militer.

Loin de me décourager, j'ai créé, en dehors du PS, un comité de soutien

(assez solitaire...) à Benoît Hamon à l'occasion des élections présidentielles : cet homme assez peu connu, une gauche déficitaire en Corse, plus encore à Ajaccio, il n'y avait donc rien à perdre... Pour moi, Benoît Hamon offre un nouveau souffle. Nous aurions pu céder au fatalisme, à la désillusion, mais ses idées et son honnêteté nous ont séduits. Quand je dis «nous», je fais référence à tous les fidèles qui me suivent depuis mes débuts en politique.

Vous avez été choisie pour être candidate aux élections européennes sur la liste Génération.s de Benoît Hamon. Selon vous, quels seraient les bénéfices pour la Corse, dans ce vote ?

Je pense qu'il faut tout d'abord comprendre l'importance de voter au mois de mai, même si pour certains l'Europe c'est flou, un domaine parfois inconnu, avec aussi le sentiment de n'avoir affaire qu'à des technocrates. On s'est beaucoup éloigné des idées premières de la création de l'Europe. Dans son programme, Benoît Hamon garde ses orientations : lutter contre la précarité, la justice sociale, avec un réel souci quant à l'environnement. Je pense que la Corse pourrait devenir un véritable laboratoire sur l'écologie, la remise en cause de notre mode de consommation, un travail sur toute forme de développement durable, de transition écologique, énergétique, et tout ce que cela peut générer en termes d'emplois verts, croissance verte et économie circulaire. 600 comités sont installés en France, une antenne est créée en Corse. Beaucoup de place est donnée au citoyen, la volonté est d'installer un lieu de débats. Nous allons nous déplacer dans toute la Corse pour échanger. Autre chose importante, pour moi : Génération.s s'inscrit dans Le Printemps européen, qui réunit différents pays, avec des mouvements progressistes échangeant à la fois sur la justice sociale et l'écologie, tous reliés par un programme commun.

Quelle serait votre plus grande peur ?

C'est de ne croire en rien... C'est pourquoi je suis encore là, à y croire encore. ■

1998 : engagement dans la liste 51 femmes pour la Corse de l'an 2000 qui recueillera 3,56% des suffrages au 1er tour de l'élection territoriale, 16 listes étaient en lice.

1999 : adhésion à Corse Social Démocrate, après que son fondateur, Simon Renucci, alors conseiller général et conseiller territorial, ait initié un partenariat politique avec certaines des colistières de 51 femmes pour la Corse de l'an 2000.

2001 : deuxième sur la liste conduite par Simon Renucci qui remporte les élections municipales à Ajaccio.

2008 : nouvelle victoire de la liste conduite par Simon Renucci aux municipales d'Ajaccio.

2012 : après avoir été battu aux législatives par Laurent Marcangeli, Simon Renucci retire à Anne-Marie Luciani sa délégation à la culture.

2013 : Anne-Marie Luciani démissionne de sa fonction d'adjointe au maire. Elle reste cela dit conseillère municipale.

2014 : Anne-Marie Luciani conduit, à l'occasion des élections municipales, la liste Ajaccio pour vous, qui est éliminée à l'issue du 1er tour. Au 2e tour, Simon Renucci, est à nouveau battu, d'une courte tête, par Laurent Marcangeli.

2015 : après l'annulation du scrutin municipal de 2014, Anne-Marie Luciani est deuxième sur la liste de gauche conduite par François Casasoprana qui arrive en 3e position au 1er tour, derrière celle de Simon Renucci, qui s'inclinera au second tour.

GROUPE SEDDA

Excellence et services au quotidien



Depuis plus de 60 ans, la SEDDA, s'impose comme LE partenaire de proximité incontournable des professionnels insulaires de la restauration. Surfant entre tradition et innovation, cette entreprise familiale bastiaise qui n'a cessé de grandir, et rayonne aujourd'hui au-delà du département, « fait son salon » les 27 & 28 mars 2019, à l'Arinella. Un événement créé sur mesure pour répondre aux besoins et exigences de ses clients.

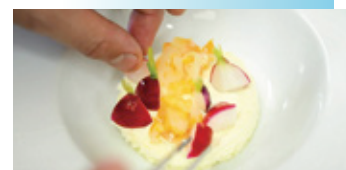
Intimement lié au développement économique de notre région, l'essor exemplaire de la SEDDA (Société d'Entreposage et de Distribution de Denrées Alimentaires) repose sur la pugnacité d'un chef d'entreprise visionnaire, autrefois simple représentant en produits frais, Henri Bourdieu. Ainsi, la société originelle, dédiée à la distribution de produits frais, s'est diversifiée au fil des ans avec SEDAGEL, pour les produits surgelés, SEDACO, pour les produits secs et enfin Poyet, spécialisée dans le domaine de la boulangerie-pâtisserie... Henriette Bourdieu, l'actuelle présidente du groupe, a fait sien le crédo de son père : « livrer les bons produits, au bon prix et au bon moment ». « La SEDDA doit sa force et sa longévité à la diversité des produits qu'elle propose autant qu'à une qualité de service irréprochable, précise-t-elle. Notre entreprise a toujours été tournée vers l'avenir et n'a jamais cessé de se transformer, de s'adapter. »

LES INGRÉDIENTS DU SUCCÈS

Actuellement engagée dans une profonde mutation, la SEDDA ambitionne de se réinventer une fois de plus. Elle a cet hiver entièrement repensé son offre, proposant une gamme de produits élargie, originale, différenciante et parfaitement adaptée à tous ses profils de clientèle. De grandes marques de renommée nationale et internationale côtoient ainsi le meilleur de la production made in Corsica. Avec un site marchand toujours plus efficient, et une nouvelle organisation de tous ses services depuis la prise de commande, en passant par la logistique et la livraison, elle entend simplifier la vie de ses clients, traiteurs, boulangers-pâtisseries, professionnels de la restauration ou de l'hôtellerie, grandes et moyennes surfaces, leur permettant ainsi de se consacrer davantage à leur cœur de métier.

INSPIRER LES PROFESSIONNELS INSULAIRES

Renouveler sa carte, équiper sa cuisine, revisiter un plat traditionnel... Quelles que soient leurs ambitions gastronomiques ou leurs contraintes budgétaires, les professionnels corses de l'alimentaire sont obligés de prendre l'avion ou le bateau pour se tenir au courant de toutes les nouveautés. Une situation à laquelle la SEDDA entend remédier en organisant, sur place, à Bastia, un salon qui leur est entièrement dédié. Cet événement, une première en Corse de cette ampleur, promet d'être « à la hauteur des nouveautés que l'entreprise souhaite apporter à clients ». Un grand salon donc, résolument placé sous le signe de l'expertise et la convivialité, qui se déroulera sur deux journées et regroupera en un seul lieu, dans un vaste espace de 1500 m², pas moins de 90 exposants. Au menu de ce rendez-vous de pros, de nombreux fournisseurs en produits et équipements venus présenter en exclusivité leurs innovations, leurs savoir-faire, leurs produits d'excellence. Parmi eux, on notera la présence de l'entreprise Hydys, société spécialisée dans l'hygiène professionnelle qui a récemment rejoint la SEDDA. Également prévus au programme : des animations, du coaching aussi, avec en vedette des chefs prestigieux, d'ici ou d'ailleurs, étoilés ou meilleurs ouvriers de France... Bref, une belle rencontre de professionnels passionnés et créatifs en perspective !



Les chiffres clés de la SEDDA

10 000 articles pour 1 500 clients en Corse 10 000 T/an de marchandises vendues et livrées Livraisons 6 j / 7 par 30 poids lourds 11 télévendeuses et 11 commerciaux Commande 24h/24 sur la boutique en ligne Livraison sur rendez-vous ou Enlèvement de la commande sous 2h ouvrées

Groupe SEDDA, Avenue Sampiero Corse, RT11, 20600 Bastia - 04 95 54 34 00 - www.sedda.fr

LA SEDDA INVITE LES PROFESSIONNELS DE L'ALIMENTAIRE À SON SALON, À LA PLAGE DE L'ARINELLA À BASTIA
MERC. 27 MARS: 9H-18H - JEU. 28 MARS: 9H-16H





MICHÈLE COROTTI – PHILIPPE PERETTI

CORSE, TERRE DE SEIGNEURS

Quand une romancière, Michèle Corotti, et un historien, Philippe Peretti, se retrouvent, ils remontent le temps et explorent une période assez méconnue de la Corse, son Moyen Âge. Puis, par une savante alchimie née de la fusion entre l'histoire oubliée et l'imagination romanesque, ils nous proposent de revivre cette époque troublée faites d'intrigues politiques, de trahison, d'amour et de fidélité.
Propos recueillis par Dominique PIETRI

Comment êtes-vous arrivés à concilier l'imagination débordante de l'écrivain et la méthodique rigueur de l'historien ?

MCI: C'est toujours une belle aventure de travailler en complément. Pour écrire un roman historique un peu solide, il faut pouvoir inventer en puisant dans l'histoire, tout en étant certain de la véracité des sources. Philippe a l'obsession du savoir précis sur la Corse historique et ses rapports avec l'Italie, fil conducteur de ce roman. J'ai pour moi l'imagination romanesque et la volonté de m'astreindre à écrire car même si c'est un plaisir, c'est avant tout un travail pour qui n'est pas spontanément un Victor Hugo.

Philippe Peretti, quelles sont ces obsessions historiques ?

PP: Entre autres, celle de la présence italienne dans l'histoire des bâtiments, des familles en Corse. Sur l'histoire, j'ai une vision un peu différente de celle entendue qui consiste à ne voir de la Corse qu'un petit peuple dressé contre l'opresseur ou lui-même. Je m'attache à une histoire corse faite au rythme de celle de la péninsule italienne et comparable à celle de la Ligurie, du Piémont et de la Toscane.

Qu'est-ce qui est comparable ou différent ?

PP: Ce qui est comparable, c'est ce qui est visible, l'architecture, la langue, les patronymes. Par contre, ce qui est subtilement caché voire invisible, ce sont les rapports sociaux, les enjeux de pouvoir, les comportements face à la puissance en général, politique en particulier. Avec Michèle, nous avons plongé dans le XVe siècle pour tenter de comprendre cette relation de la Corse avec un pouvoir dont elle cherchait confusément un patronage, une souveraineté supérieure. Mais je précise que cela a été le cas de tous les Européens. Ils avaient besoin d'une puissance tutélaire, monarchie ou république peu



Michèle Corotti, Philippe Peretti
Entre chien et loup
Éditions Alain Piazzola



Trace gravée de la présence des Cortinchi sur ce qui reste de la tour de Tox

importe, qui puisse les protéger à condition qu'ils restent maîtres chez eux, dans leur quotidien. C'est ce que nous avons voulu mettre en avant dans ce roman.

Cette recherche tutélaire, ce patronage, existent-ils encore aujourd'hui en Corse?

PP: C'est une tutelle tellement ancienne qu'elle n'est plus efficace mais elle reste dans la mémoire collective et est aujourd'hui uniquement culturelle. Le patronage politique est à chercher du côté de la France.

MC: Le patronage politique peut aussi être cherché dans l'Europe. C'est ce qui permet parfois de dire qu'on se passerait facilement de la France puisqu'on resterait Européens, dans une grande famille.

Philippe Perretti, vous êtes originaire de Tox, ce village qui appartenait au fief des Cortinchi. Ce roman est-il une manière pour vous de rendre hommage à cette seigneurie?

PP: Oui, bien sûr. Quand on se promène dans Tox, qu'on découvre cette tour qui a perdu ses créneaux et qu'on nous demande ce que c'est, c'est une fierté de dire que c'est la tour des Cortinchi.

MC: Nous avons passé notre jeunesse à imaginer cette tour avec des oriflammes, des seigneurs. C'est peut-être cela qui nous a motivés à écrire ce roman.

Ce roman vous a-t-il donné l'envie de réhabiliter ces seigneurs et, en les faisant revivre, permettre aux Corses de se réapproprier une pan historique oublié?

MC: Si on parle de réhabilitation au sens de monument ancien, c'est Philippe qui souhaite réhabiliter cette tour. Mais si on parle des personnages historiques, il m'a semblé très intéressant de les faire revivre dans leur complexité et leur réalité parce que cette Corse du Moyen Âge, elle est plus ou moins effacée de notre mémoire. Les monuments de cette époque, ou ce qu'il en reste, on ne les voit pas ou très peu. Il n'y a pas de parcours de la Corse moyenâgeuse. Quant à nos héros, ou les grandes figures de ce passé, ils sont aussi dans un vaste brouillard. Il y a une grande méconnaissance de cette période alors qu'elle est terriblement passionnante.

PP: Les archives existent, surtout des archives milanaises. Ce qui est frappant, c'est que ces seigneurs considérés comme des rustres ne l'étaient absolument pas. Ils s'entouraient d'hommes de loi, de notaires. Et quand ils s'adressaient à un seigneur aussi puissant que le duc de Milan, ils le faisaient dans les formes.

MC: Quand ces seigneurs arrivent à Milan, ils s'émerveillent mais ne sont absolument pas des paysans qui vont vers la civilisation. Ils la connaissent car ils en font partie. Giudicello Cortinchi, notre personnage, est déjà allé à Rome. Les échanges entre la Corse et la terre ferme étaient fréquents. On s'imagine mal les Corses tels qu'ils étaient à l'époque parce qu'il y a eu toute une littérature, au XIXe en particulier, qui les montrait comme des individus sympathiques mais arriérés, à

moitié sauvages, aux mœurs rustiques et vivant dans des espèces de trous pierreux. C'est une erreur. Il y avait des seigneurs corses. La Corse n'est pas seulement celle qui a subi la répression. C'était important pour nous de montrer la réalité historique des allégeances, la puissance des intrigues et des choix politiques.

Dans votre roman, il est aussi beaucoup question de loups. Pourquoi ce choix qui fait forcément écho à d'autres loups, celui de Giono, du Roman de Renard ou ceux de La Fontaine?

MC: Notre personnage principal a des divertissements et il s'en crée puisque l'ambition en est un dans le sens pascalien du terme. C'est aussi le loup de la fable qui représente la liberté ou le chien qui cherche le confort dans la soumission. Quant à Ysengrin, du Roman de Renard, il n'était pas loin durant l'écriture! Tous nos personnages vont passer du chien au loup en acceptant parfois la soumission au Duc de Gènes ou en révélant ce côté sauvage du loup. Mais cette sauvagerie, ils l'utilisent souvent contre leurs congénères, à l'intérieur de leur propre famille. Tout cela nous ramène à ce loup qui est en chacun d'entre nous, à cette puissance noire qui nous habite.

Pourquoi cette petite étrangeté qu'est votre intervention d'auteurs en plein milieu de ce roman?

MC: Pour tout dire, c'est une intervention personnelle. Le milieu de ce roman correspond à l'annonce de la mort de Giovanni della Grossa, auteur de chroniques dont on trouve la transcription à la bibliothèque patrimoniale de Bastia. Pour la petite histoire, je suis d'origine sartoise et j'ai dédié ce livre à une de mes tantes que ses sœurs appelaient A Grussitana. Cette tante qui était très douce a été désignée pour accompagner à Grossa une de ses cousines, fille unique de la sœur de mon grand-père, lorsqu'elle s'est mariée. Quand elle revenait à Sartène pour les fêtes au lieu d'être accueillie gentiment par ses autres sœurs, celles-ci l'appelaient de manière très péjorative A Grussitana. Durant l'écriture de ce chapitre du livre, je pensais à elle. Cette transgression est venue spontanément. Mais c'est aussi un vieux procédé de style, qu'on retrouve chez Diderot par exemple, pour déconstruire les choses et rappeler au lecteur que ce qu'il lit n'est qu'une histoire. Philippe n'était pas trop d'accord mais j'ai utilisé le pouvoir de l'écrivain face à celui de l'historien!

PP: C'est aussi une façon de rendre hommage à Giovanni della Grossa, cet auteur mal connu mais passionnant. Il faut lire sa Chronique de la Corse, des origines à 1546. Il a vécu durant l'époque que nous décrivons.

Pouvez-vous dire quelques mots sur la couverture de votre roman?

MC: Cette couverture est l'œuvre d'Edith Guidoni. Quand nous avons vu sa création artistique, nous avons eu peur qu'elle donne trop d'indices sur l'histoire de nos héros mais en fait le lecteur ne peut comprendre ce choix qu'après avoir lu le roman. Edith Guidoni est talentueuse, elle a su apporter de l'intrigue à l'intrigue. Nous sommes pleins de gratitude pour la robe qu'elle a offerte à ce roman. L'objet livre, ça compte aussi.



D'après photo DR

RETRAITES

L'ÂGE LÉGAL DE DÉPART DANS L'UNION EUROPÉENNE

L'âge légal de la retraite dans l'Union européenne varie d'un État membre à l'autre. Il s'étale de 60 ans pour les femmes (certains pays fixent un âge de départ à la retraite différent en fonction du sexe) en Autriche et en Pologne à 67 ans pour les deux sexes en Allemagne.



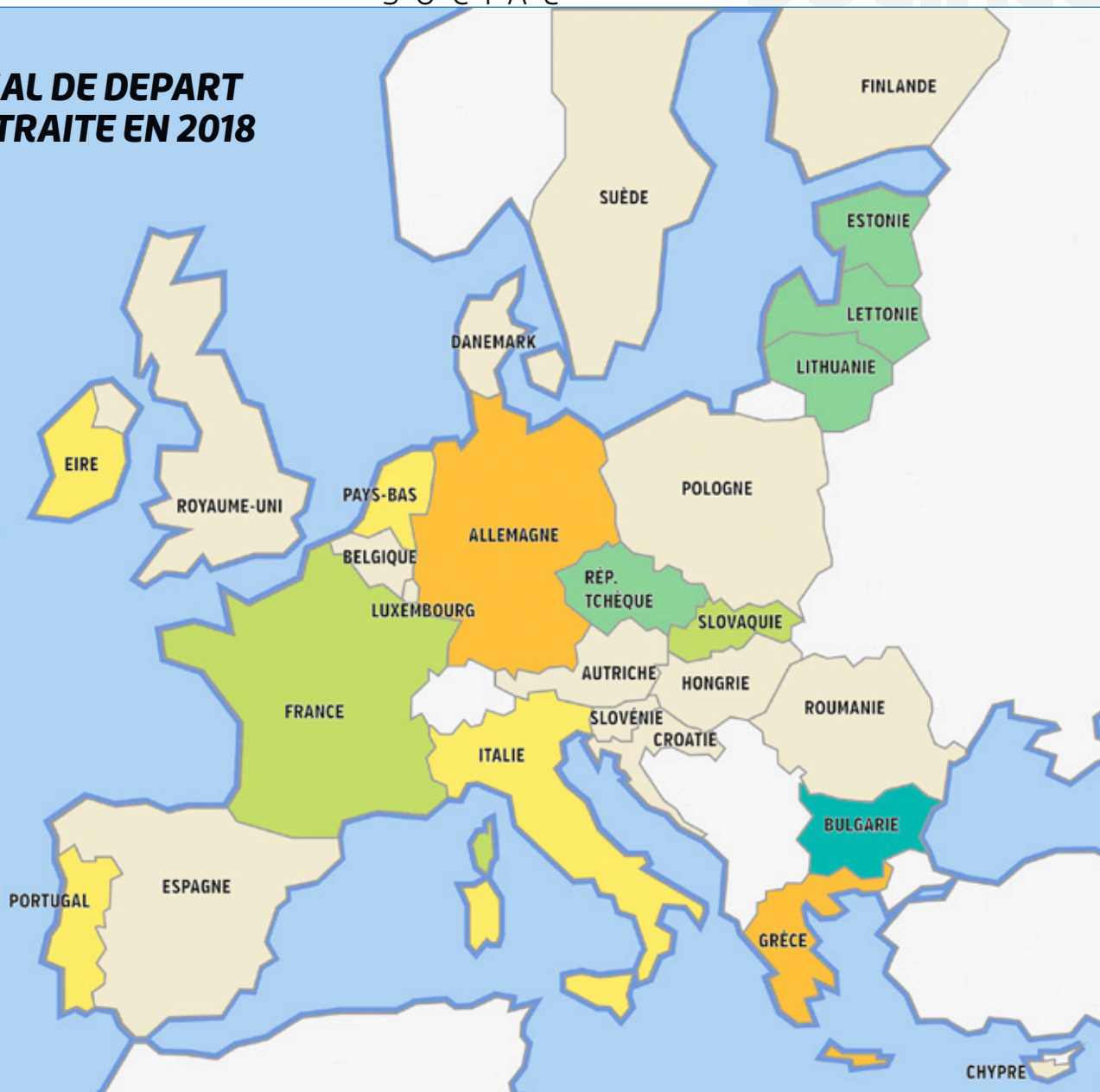
La majorité des États membres ont un âge légal de départ à la retraite aux alentours de 65 ans.

Mais cet âge peut varier selon le sexe du travailleur, comme dans un quart des pays de l'UE, et aussi selon le statut professionnel et les exceptions propres à chaque État. Tous prévoient des systèmes de retraite anticipée ou au contraire différée, à côté de l'âge de départ normal. Enfin, le départ à la retraite dépend partout du nombre d'années travaillées.

Age légal est, par ailleurs, loin de signifier âge réel en termes de départ à la retraite : le second diffère souvent, parfois sensiblement, du premier. Aussi, selon une étude de l'OCDE portant sur la période 2012-2017, les individus quittent en moyenne le marché du travail avant l'âge légal dans environ trois quarts des pays de l'UE. C'est le cas dans 21 États membres pour les femmes et 19 pour les hommes. Seules l'Estonie, la Roumanie et la Suède enregistrent un âge réel de départ à la retraite supérieur à l'âge légal pour les deux sexes.

Au-delà des différences, tous les régimes de retraite en Europe

ÂGE LÉGAL DE DÉPART À LA RETRAITE EN 2018



Données Missoc

«La population de l'UE pourrait stagner à environ 500 millions en 2050, tout en comptant près de 50 millions de personnes en moins dans la classe d'âge 20-64 ans. Et 85 millions d'individus de 65 ans et au-delà en plus!»

se trouvent confrontés à un problème commun : l'évolution inquiétante de la démographie.

Le vieillissement de la population modifie négativement l'équilibre entre la population active et les aînés. D'après des projections faites par l'ONU en 2015, la population de l'UE pourrait stagner à environ 500 millions en 2050, tout en comptant près de 50 millions de personnes en moins dans la classe d'âge 20-64 ans. Et 85 millions d'individus de 65 ans et au-delà en plus !

Conjuguée à la faiblesse de la croissance européenne actuelle, cette évolution aura d'importantes répercussions en termes de finances publiques.

Aussi, beaucoup d'États membres, dont la France, débattent actuellement d'une réforme de leur système de retraites, afin de financer leurs engagements actuels ou de les ajuster à un niveau pouvant être financé.

Un des principaux leviers à disposition des États est le recul progressif de l'âge de la retraite. 18 États membres ont ainsi décidé de le reculer dans les années à venir ou commencent déjà à le faire de

manière progressive.

En Belgique, par exemple, cet âge passera de 65 à 67 ans d'ici 2030 [66 ans en 2025]. De même, il augmente progressivement en Estonie pour atteindre 65 ans en 2026. Le Royaume-Uni le fixera quant à lui à 66 ans pour tous en 2020.

Les Pays-Bas sont allés plus loin dans leur législation sur l'âge de départ à la retraite : il est lié à l'espérance de vie depuis 2012. À partir de 2022, les Néerlandais nés après 1954 devront selon ce principe attendre 67 ans et 3 mois pour prendre leur retraite. La Slovaquie a adopté un système similaire depuis 2012 également.

La Suède, elle, est un cas particulier : l'âge de la retraite est flexible et varie entre 61 et 67 ans.

Dans nombre de récentes réformes des retraites ou dans celles à venir, se trouve aussi l'augmentation de la durée de cotisation, éventuellement conjuguée à une diminution des pensions publiques de retraite. Certains changements impliquent, par conséquent, une augmentation de la part privée de ces pensions et/ou une plus forte imposition de certaines catégories de population. ■

MARITIME

LA BATAILLE NAVALE POUR LA FUTURE DSP CONTINUE

La Méridionale

IMARINARI IN LOTTA

POUR NOS EMPLOIS

TFC

TEILAC

Le 19 mars dernier, le Tribunal administratif de Bastia a rejeté la requête en référé déposée par la compagnie maritime La Méridionale après son éviction des négociations pour la future desserte des ports d'Ajaccio et Propriano. La compagnie a aussitôt annoncé qu'elle fera appel devant le Conseil d'État.

Photo ICN - EP

Voie d'eau dans la desserte maritime entre la Corse et Marseille. Depuis plusieurs semaines, les suites de l'appel d'offres afférant à l'attribution de la nouvelle Délégation de service public (DSP) pour la période du 1^{er} octobre 2019 au 31 décembre 2020 n'en finissent pas de faire couler de l'encre. Dernier épisode en date le 19 mars dernier avec le rejet par le juge des référés du Tribunal administratif de Bastia du référé déposé par La Méridionale.

Pour rappel, après avis de la commission de DSP, la compagnie maritime a été écartée des négociations sur les lots des ports d'Ajaccio et Propriano. Une décision qui n'a pas manqué de susciter l'inquiétude des personnels. Après quatre jours de grève fin février, la compagnie avait annoncé son intention de déposer un recours afin de contester son éviction sur ces deux lots. Dans un communiqué, la filiale du groupe Stef arguait alors que «contrairement aux rumeurs existantes» sa réponse est «en tout point conforme aux attendus du cahier des charges et fidèle à son expérience, à la qualité de son exploitation et à son excellence en matière d'innovations environnementales». De facto, la requête déposée le 28 février devant le Tribunal administratif de Bastia demandait à la Collectivité de Corse «d'annuler la décision de rejet de son offre pour les lots d'Ajaccio et Propriano» et «de déclarer son offre recevable pour ces deux lots et d'enjoindre à de l'admettre en négociation pour ces mêmes lots». Une demande pour laquelle la compagnie a donc été déboutée.

Rappelant que La Méridionale «ne dispose que de trois navires en pleine propriété» mais s'est portée candidate sur les cinq liaisons maritimes pour l'attribution de la future DSP et «a été admise aux négociations sur trois des cinq», le Tribunal Administratif de Bastia a

expliqué dans un communiqué que sur les lignes Ajaccio-Marseille et Propriano-Marseille «la société a substitué deux nouveaux navires devant être affrétés à ceux qui étaient initialement proposés à l'affrètement, devenus indisponibles». Dès lors, le juge des référés a admis que la proposition de la compagnie «n'était plus conforme aux exigences minimales du dossier de la consultation». Sur la ligne Ajaccio-Marseille, le juge des référés a en effet relevé que «le navire nouvellement proposé par la société ne respecte pas l'exigence minimale de comporter quarante prises de courant pour véhicules frigorifiques» et a confirmé que «cette exigence revêt un caractère essentiel pour la bonne exécution du service public de transport des marchandises». Tandis que sur le lot Propriano-Marseille, il a noté qu'au vu de «la nature et l'importance des modifications opérées du fait des différences sensibles dans les caractéristiques techniques des deux navires ayant fait l'objet d'une substitution en cours d'examen des offres» les modifications opérées par la compagnie «constituaient une offre nouvelle qui ne pouvait être présentée après la date limite du dépôt des offres sans porter atteinte au principe d'égalité de traitement des candidats».

Dès le rendu de la décision, la compagnie a annoncé son intention de faire appel devant le Conseil d'Etat. «Nous sommes surpris et nous ne comprenons pas cette décision de nous refuser l'accès aux négociations des dessertes d'Ajaccio et de Propriano. Ceci alors même que notre offre est de qualité, conforme au cahier des charges, et qu'elle peut être, comme il est d'usage, précisée lors de ces négociations», a réagi Benoît Dehaye, le directeur général délégué de la compagnie, avant de conclure: «Sans La Méridionale dans ces négociations, la Corse a tout à y perdre». ■ Manon PERELLI

La sélection de la rédaction

L'envers du music-hall

« Nous savons bien, tous, que nous ne manquerons pas le train. Mais nous fuyons le beau jardin, le silence et la paix, la noble oisiveté, la solitude dont nous sommes indignes. Nous courons vers l'hôtel, vers la loge étouffante et la rampe qui aveugle. Nous courons, pressés, bavards, avec des cris de volaille, vers l'illusion de vivre très vite, d'avoir chaud, de travailler, de ne penser guère, de n'emporter avec nous ni regret, ni remords, ni souvenir... »

En 1905, Colette devient l'élève du mime Georges Wague. Un an plus tard, elle fait ses débuts sur scène, costumée en faune, dans un mimodrame intitulé *Le Désir, l'Amour et la Chimère*. Séparée, pour ne pas dire libérée, de son époux Willy, elle va, jusqu'en 1912, faire une carrière au music-hall, sans cesser pour autant d'écrire. Cette parenthèse de six ans va au contraire lui inspirer plusieurs textes: notes, portraits sur le vif, mais aussi des romans tels que *La Vagabonde*, paru en 1910, ou encore *Mitsou ou comment l'esprit vient au filles*, écrit en 1919, il y a donc tout juste 100 ans. C'est en 1913 que paraît la première édition de *L'envers du music-hall*, dont elle a mûri l'écriture pendant les années précédentes: une série de textes courts où se mêlent impressions, croquis, portraits, dialogues, anecdotes, scènes de la vie en coulisse. De ce monde perçu par le public comme un univers tout de strass, paillettes et aigrettes – et c'est bien l'un des objectifs de l'artiste que d'entretenir cette illusion – elle montre l'autre réalité, celle des costumes reprisés, des loges inconfortables, de la sueur qui perle sous le fard, sans jamais verser dans le sordide. Qu'elle évoque la trop tendre petite girl anglaise dévastée par l'inconstance de son amant mais qui trouve encore la force de sourire avant d'entrer en scène ou la danseuse fille-mère courant sans cesse entre deux tableaux pour allaiter sa toute-petite qui n'a pour berceau qu'une malle de costumes, Colette montre une humanité sans atours, celles d'hommes et de femmes qui, vedettes ou figurants, en professionnels consciencieux, laissent à l'entrée des artistes petits tracas et grandes peines pour donner le meilleur d'eux-mêmes au public. Cet envers du music-hall est aussi cela dit, un témoignage sur les derniers feux d'une période: la Belle-époque. C'est sur ces textes que la comédienne Danièle Lebrun a choisi de travailler, tant pour l'interprétation que pour la mise en scène, avec, explique-t-elle, un objectif: « que pour le public émerge de la représentation ce qui m'a moi-même fascinée. Une Colette différente de la Colette un peu convenue des manuels, une Colette femme pour qui la quarantaine approche, une Colette sûre de son talent et de son écriture, mais aussi une Colette implacable pour elle-même. Et pour les autres. Pourtant une Colette sensible et pleine de compassion. Cette contradiction-là, je n'ai pas cherché à la résoudre ».

Le 27 mars, 20h30. Espace Diamant, Ajaccio. ☎ 040 95 50 40 80 & espace-diamant.ajaccio.fr



Plateau découverte Rézo

Servi chaud par le Rézo et le centre culturel Anima, un plateau musical d'artistes « en développement ». Après un appel à candidatures lancé à destination de musiciens non professionnels mais déjà expérimentés et soucieux de faire évoluer leur projet artistiquement, techniquement ou scéniquement vers une voie de professionnalisation, 3 groupes ou artistes sont sélectionnés sur écoute et dossier pour se produire sur scène dans des conditions professionnelles. À l'occasion de ces concerts, un comité de professionnels du secteur musical est constitué afin d'offrir une expertise aux candidats retenus et proposer, si cela s'avère opportun, des pistes de travail pour faire progresser le projet de manière constructive. À l'issue de cette soirée, certains artistes peuvent se voir proposer, selon leurs besoins: accueil en résidence, accompagnement artistique et scénique, formation technique, aide à la diffusion, aide administrative. Pour ce concert, trois groupes originaires de Bastia: Dial Code, formation de rock progressif créée en 2014 qui s'est immédiatement tournée vers la création originale; NoFutal, quatuor punk-rock – saupoudré de ska et de reggae – formé par « un vieux chauve sur le retour, un musicien approximatif mais perfectionniste, un jeune batteur sans cervelle (pléonasmes) et un prof d'Histoire en collège ZEP »; Silence Of The Abyss, groupe de death metal progressif fondé en 2017 dont le premier album auto-produit est sorti début 2018. Entrée libre et gratuite.

Le 30 mars, 21h, salle Cardiccia de Migliacciaru (Prunelli di Fium'Orbu). ☎ 04 95 56 26 67 & www.centreculturelanima.fr



Du pouvoir de lire

Le Centre national du livre (CNL), dans sa 3^e édition du baromètre « Les Français et la lecture », nous révèle que 88% des Français aiment lire ; même s'ils avouent manquer de temps pour s'adonner à cette activité. Ne nous interrogeons pas sur ce « manque de temps », afin de ne pas atténuer les effets bénéfiques de cette bonne nouvelle qui retarde un peu plus la disparition du livre, si souvent prophétisée.

Lire pour savoir, pour apprendre, pour (se) reconnaître.

La lecture est plurielle. Elle se fait silencieuse, agrémentée du parfum de l'encre déposée sur les pages papier du livre-objet ou plus aseptisée avec un livre-numérique dont le seul avantage, me semble-t-il, est celui de se faire tout petit durant nos voyages ; elle peut enfin se faire à voix haute avec le livre-audio, véritable avancée pour ceux qui ne pouvaient y accéder, mais aussi triste version moderne d'un temps presque disparu où la lecture s'accompagnait d'une vraie rencontre avec les conteurs, les poètes, ces créateurs d'émotions personnelles ou partagées.

Lire, c'est accepter d'être volontairement seul. C'est faire le choix égoïste d'oublier le monde réel. C'est quitter momentanément une société dévoreuse de temps, d'énergie et de plus en plus génératrice de solitudes plurielles pour plonger dans l'univers des mots que le lecteur a le pouvoir d'agencer pour dé-construire les sens, faits de jeux d'images et d'émois, que l'écrivain a tenté de susciter, volontairement ou pas.

Lire, c'est rechercher le plaisir, c'est découvrir, s'épanouir, répondent les Français interrogés par le CNL. Lire, c'est cheminer, « lire c'est errer » comme l'écrit Pascal Quignard*. Une errance voulue, choisie, défendue comme résistance à un monde qui impose une marche forcée aux hommes qui se rêvent libres, sans prendre le temps de (se) lire. ■

Dominique PIETRI

* In *Les ombres errantes - Dernier royaume I*, Grasset, 2002.

IL FAUT LE DIRE « On est plus dans une manifestation classique, on est dans une guerre urbaine »

C'est ainsi qu'un policier anonyme s'exprimait le 20 mars sur LCI, après avoir été selon la chaîne « passé à tabac » par les manifestants. Ce fonctionnaire, qui de toute évidence n'avait pas à être molesté, estime donc qu'un passage à tabac relève de la guerre urbaine, alors que les 500 signalements de violences policières, les 22 personnes éborgnées par ses collègues, les mutilés et la grand-mère marseillaise morte après avoir reçu une grenade lacrymogène sont les conséquences de « manifestations classiques ». Un avis sans nul doute partagé par toutes les institutions, ONU en tête, qui pointent du doigt l'usage de violence disproportionnée dans le maintien de l'ordre à la française. Voix qui ne se tairont sans doute pas avec la décision présidentielle d'appeler l'armée en renfort...

Signalons au passage à la chaîne qui diffusait cette opinion et parlait de « violence inouïe » à propos de l'acte XVIII des gilets jaunes, qu'employer cette expression cinq jours après l'attentat de Christchurch manquait tout autant de précision que de décence. ■ EP

EN LIBERTÉ LE MAL-AIMÉ

François Hollande, éploré au constat d'être le mal aimé des Français, a récemment confié sa peine, non sans déclarer sa flamme à ses ex-sujets. Il y avait de la sincérité dans cette touchante déclaration d'amour. Les mêmes accents, sans l'assent, d'un Raimu confessant à l'intention d'Escartefigue commandant du feriboite et grand cocu devant l'éternel: mais moi « je l'aime la marine française ! » Avec, pour choc en retour, la même réplique scatologique multipliée au centuple sur les réseaux sociaux où l'anonymat décuple le courage gaulois.

François ? C'est un gentil. Lorsqu'il affuble les sans-grade du surnom de sans-dent, il y met toute son affection. Ennemi de la finance, lui président et président normal sans en avoir jamais fixé les normes, il n'a – sauf banales incartades et gags réchauffés – jamais fait dans l'excès. Tout en délicatesse. Tant parmi ses compagnes que parmi ses sujets. Avec parfois l'allure pataude d'un bon gros labrador égaré piétinant en toute innocence la palette d'un peintre impressionniste: quelques nuances de rose parmi les nuances de gris, un soupçon de tricolore franchouillard, du vert pour l'espoir, peu de pourpre au front en dépit de collaborateurs marrons, et l'arc-en-ciel à l'occasion... Un huitième socialiste, un sixième à droite dans la sinistrose, un quart au centre. Le tout en demi-teinte et demi mesures. Et avec ça le peuple, éternel ingrat, le rejette ! Face à tant de haine, François ne comprend pas. C'est du reste, mais il n'est pas le seul en cause, son plus grand tort. Il n'est pas comme Gilles Le Gendre, chef de rang à la LREM, capable d'expliquer la révolte et les fronts butés des GJ: « C'est le fait d'avoir probablement été trop intelligents, trop subtils, trop techniques dans les mesures de pouvoirs d'achat ». Est-ce à dire que François Hollande est moins intelligent ? Gardez-vous de conclure hâtivement. Quant à être aimé du peuple... Nous voudrions dire à M. Hollande que le temps se charge de bouleverser toutes choses. Ainsi Louis XV, alias « le Bien-aimé » à son avènement sur le trône de France fut à sa mort enseveli dans les injures d'une populace en liesse. Juste retour des choses, banalité, affirment certains historiens. Plus inquiétante nous paraît être la prophétie de Gaspard Gantzer. Ex-conseiller de M. Hollande, il pense que son maître sera un jour reconnu par l'Histoire comme ayant été « un bon président... » Doit-on en conclure par là que les présidents suivants seront encore moins performants ? Ohimé ! Noir c'est noir ! Electeurs, mes frères, en écartant le rideau de l'isoloir, « lasciate ogni speranza voi ch'entrate. » ■ **Paulu Santu MUSÈ-PUGLIESI**

PATRIMOINE D'AJACCIO

LES PREMIERS ARBRES DE LA PLACE CAMPINCHI



Le 20 mars, en présence de Laurent Marcangeli, a commencé la plantation sur la place Campinchi, d'une cinquantaine d'arbres : pins parasols, magnolias, oliviers et camphriers qui vont lui permettre de « retrouver son âme méditerranéenne ».

Cette phase d'aménagement paysager de la place Campinchi a nécessité le recouvrement temporaire des quais napoléoniens. Ils feront par la suite l'objet d'une mise en valeur intégrée dans le projet global de la place Campinchi.

Les quais Napoléon Ier seront symboliquement « remis en eau » par la réalisation d'un miroir d'eau se rejetant en chute dans le quai. Cet ouvrage permettra de rappeler l'époque où la façade nord de la mairie se reflétait dans les flots. L'ouvrage sera accompagné d'une passerelle permettant le surplomb du quai Napoléon 1^{er}. D'autre part, afin de sanctuariser encore plus l'espace de ces ruines, il sera créé un « jardin romantique » arboré de sept magnolias.

Les quais Napoléon III seront, en accord avec la Drac et dans un objectif de protection de ces derniers, réenterrés sur toute la partie piétonne et symbolisés par des grandes dalles de granit, rappelant ainsi la matérialité du quai d'origine. Une autre partie du quai [non accessible] sera laissée apparente afin de pouvoir visualiser celui-ci en surplomb.

L'aménagement de la place Campinchi a pour objectif de rendre l'espace public aux piétons tout en valorisant le patrimoine historique. ■

SCIENCE SANS CONSCIENCE?

Le **Syndicat national** des gynécologues obstétriciens de France (Syngof) a tout récemment appelé ses 1600 adhérents à « la grève des IVG ». Dans un superbe élan, où l'audace le disputait au courage à l'état pur, il voulait par ce coup d'éclat faire le buzz pour attirer l'attention des pouvoirs publics sur la situation pré-occupante de 15 confrères aux tiroirs-caisses plus qu'écornés par des sommes dues à des victimes de leurs malencontreuses erreurs médicales. Bel exemple de solidarité corporatiste visant à réclamer justice aux dépens de femmes dont la seule culpabilité serait de prétendre à faire valoir leurs droits.

Le docteur Bertrand de Rochambeau, porte-parole et président du Syngof, est contre l'IGV. Il compare cet acte à un « homicide » et estime « ne pas être là pour retirer des vies ». Formule qui l'honore. Pour autant, son opinion, si respectable soit-elle, ne l'autorise en rien à refuser d'obéir à la loi. Et, moins encore, à prendre en otages des femmes. Si la grève devait être effective, elle conduirait celles qui n'auraient pas les moyens de s'offrir un séjour en Suisse à se résigner à risquer leur santé [et parfois leur vie!] dans des arrières-boutiques de faiseuses d'anges.

Jean-Baptiste-Donatien de Vimeur, comte de Rochambeau, ancêtre (?) ou homonyme de Bertrand de... mit, en 1780, son épée au service des Américains qui luttèrent pour leur indépendance. Lors du second conflit mondial, à l'instar du « *La Fayette nous voici* » prononcé par Pershing en 1917, d'autres Américains récoltèrent, pour renvoyer l'ascenseur, des fonds visant à équiper une antenne médico-chirurgicale. Connue sous le nom d'antenne Rochambeau, c'est à bord de ses ambulances que des jeunes filles, des femmes, des épouses françaises, se trouvèrent sur les zones de combat de la 2^e DB. Surnommées affectueusement les Rochambelles, elles payèrent leur tribut. Et ce à une époque où des hommes, eux, se trouvaient en cure à Vichy avant de partir en villégiature à Sigmaringen en compagnie du confrère Destouches. C'est aux arrières-petites-filles de ces Rochambelles, qui contribuèrent à libérer le monde du joug de la barbarie nazie que cette grève s'en viendrait supprimer le droit de pouvoir disposer librement de leur corps. Je suis, docteur de Rochambeau, au regret d'avoir à vous le dire : c'est moche de chez moche. Il ne s'agit pas d'un simple point de vue. C'est un diagnostic autorisé. ■

Paul Milleliri. Docteur en médecine.

ET SI VOUS DEVENIEZ **JOURNALISTE LOCALIER**

ÉCOLE SUPÉRIEURE
DE JOURNALISME DE LILLE



ESJ
LILLE

ÉCOLE
SUPÉRIEURE
DE JOURNALISME
DE LILLE

100%
D'INTÉGRATION
À LA SORTIE DES ÉTUDES

LICENCE PRO

Formation en un an
Accès à bac +2 (120 ECTS)

INSCRIPTION

sur www.esj-lille.fr
jusqu'au 15 mai 2019

RECRUTEMENT

sur dossier et oral

en partenariat avec

Université
de Lille

PHR
Haute École Polytechnique de Lille